

ANNEXE No 6

trois ans et plus; mais, s'il était trouvé nécessaire de faire une course additionnelle, ce règlement ne s'appliquera pas à telle course.

Après le premier septembre de chaque année, il n'y aura pas de courses d'une longueur moindre de cinq furlongs pour les chevaux de deux ans et pas de courses d'une distance moindre de cinq furlongs et demi, en aucun temps ou date pour les chevaux de trois ans et au-dessus.

Ce règlement est un peu meilleur que celui d'Angleterre qui permet que les chevaux de trois ans et au-dessus puissent courir cinq furlongs. Nous avons établi la distance minimum à cinq furlongs.

Q. Puis, M. Nelson, le Canada a eu quelque succès en gagnant des courses dans d'autres pays? R. Oui.

Q. Avons-nous été suffisamment ambitieux en essayant notre chance en Angleterre? R. Je ne crois pas que nous ayons envoyé aucun pur sang là. Nous avons envoyé des chevaux de promenade qui ont très bien réussi et je comprends que M. Raymond Dailay, de Qu'Appelle, a retenu ses quartiers de courses chez un entraîneur anglais en vue, Sam Darling. Le mois prochain il expédiera en Angleterre un poulain élevé à Qu'Appelle qui courra le Derby l'an prochain.

Q. Né dans la Saskatchewan? R. Oui, monsieur.

Par M. Meredith:

Q. Courir quoi? R. Le Derby, l'an prochain. C'est, je crois, la seule fois que nos chevaux courront de l'autre côté.

Par M. McCarthy:

Q. La principale objection contre les courses semble être que, financièrement, elles se font à perte. Elles cachent quelque mauvaise surprise sur son chemin, ça ne serait pas aussi dédommageable si elles se faisaient à profit; qu'avez-vous à dire à cela? R. Bien, je crois que la seule réponse est qu'aucune institution ou entreprise se trouverait mieux si elle était conduite sur une base qui, au moins paierait ses dépenses.

Q. M. Raney, faisait la distinction hier, entre la manière de faire les courses autrefois et celle en pratique depuis que les courses au Canada ont été commercialisées. Savez-vous si la morale est meilleure depuis que les courses ont été commercialisées qu'elle ne l'était auparavant? R. Bien, si par commercialiser vous voulez dire atteindre le degré d'habileté pour que cela paie, j'ai eu de l'expérience. J'ai encore un compte contre le premier jockey club de Fort-Erié, qui était conduit par des amateurs.

Q. Vous croyez que commercialiser les courses et payer les dettes n'est pas chose aussi facile qu'on a dit? R. Non, je sais qu'il fut un temps où le jockey club d'Ontario était obligé de demander à ses principaux gagnants d'attendre pour le paiement de leur argent. Je sais qu'il fut un temps où le jockey club d'Hamilton avait une existence très précaire et que c'était très dur pour ses membres. Je sais qu'ils avaient à gratter pour payer les salaires comparativement petits de leurs employés. Ils ont prospéré et ils sont maintenant en position de faire honneur à leurs obligations et d'agrandir le champ de leurs opérations.

Q. Etes-vous en état de me dire quel effet a produit la législation contre les paris aux Etats-Unis, premièrement, sur les courses et secondement sur l'élevage des chevaux? R. Bien, dans le sens seulement dont j'ai parlé d'autres choses et comme étant le résultat des observations que ferait une personne sur certaines choses qui intéressent son commerce.

Q. Etes-vous allé au Kentucky récemment? R. Pas récemment.

Q. Depuis combien de temps? R. Environ huit ans.

Q. Je croyais que vous y étiez allé plus récemment? R. Non. Je connais un bon nombre d'éleveurs du Kentucky.

Q. Et vous avez causé avec eux récemment? R. Pas plus tard que l'été dernier.